

Compte Rendu
de l'Assemblée Générale
du 11 décembre 2022

Salle d'école
à Valserhône

Tableau de présence du Comité de Direction, des membres et des représentants des commissions

Bureau	P	Abs	Membres	P	Abs
ANTUNES Carlos - Président	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HIDEUX Xavier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MELADO Fabrice - Président adjoint	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FRANCO Patricia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LEPETIT Patrick - Secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FRANCO Gilberto	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LIBERT Christophe - Trésorier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CROCKFORD Guy	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			BOULLY Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants Commissions	P	Abs	Représentants Commissions	P	Abs
VALLOT Patrice Apnée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LONGIN Michel PSP	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue et remerciements
- Approbation du procès-verbal de l'AG du 10 octobre 2021 à Meximieux
- Rapport moral du Président
- Rapport du trésorier
 - Présentation des comptes exercice 2021
 - Présentation du budget prévisionnel 2022
- Rapport des commissions et des activités
 - Bilan saison écoulée
 - Projets pour l'année 2022
- Clôture de l'Assemblée Générale

OUVERTURE de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Quorum à 25% des voix (selon statuts FFESSM) :
 - 20 Clubs associatifs dans l'Ain : 045 Voix
 - 00 Structure Commerciale Agréée : 000 Voix
 - ⇒ Quorum nécessaire : **011 Voix**

Les Clubs de l'Ain, leur nombre de licenciés et de voix :

NUMERO	NOM DE LA STRUCTURE	ADULTES	JEUNES	ENFANTS	LICENCES	VOIX	Présent
14010048	CLUB SUBAQUATIQUE D'OYONNAX	32	8	3	43	2	Oui
14010089	SQUALE CLUB	32	3	0	35	2	
14010115	CLUB SUBAQUATIQUE BRESSAN	69	1	0	70	3	Oui
14010136	HOMMES GRENOUILLES DE DIVONNE	46	5	3	54	3	
14010145	SCAPH -CLUB	25	9	4	38	2	
14010148	C.S. DU CERN ASSOCIATION DU PERSONNEL	55	2	0	57	3	
14010161	C.A.S. D'AMBERIEU EN BUGEY	71	3	0	74	3	Oui
14010183	CLUB SUB. DE BELLEGARDE	97	9	2	108	4	Oui
14010209	CLUB LOISIR INITIATION PLONGEE	97	4	3	104	4	Oui
14010225	C.S.A MAIALI PLONGEE	64	9	1	74	3	Oui
14010302	AMBERIEU CLUB PASSIONS AQUATIQUES	17	5	4	26	2	
14010325	CLUB LE PLONGEUR MASQUE DE TREVoux	114	0	0	114	4	
14010327	SUBAQUATIQUE EVOLUTION HYDROSPEED VALLEE OYONNAXIENNE	50	1	0	51	3	Oui
14010348	LE NAUTILE	9	0	0	9	0	
14010375	AQUAFUN CLUB DE MONOGLISSE	17	2	2	21	2	
14010441	AMATEURS D'AMBIANCES AZOTEES	12	0	0	12	1	
14010468	CLUB AMICAL DE PLONGEE	33	0	2	35	2	Oui
14010483	LES FONDUS D'EAU	23	1	0	24	2	
14010496	RIPAILLE DIVE CLUB	7	0	0	7	0	
14010497	COCONUT DIVING CLUB	0	0	0	0	0	
		870	62	24	956	45	23

- Présences ou Représentations par pouvoir :
 - 08 Clubs associatifs présents ou représentés : 023 Voix
 - 00 SCA présentes ou représentées : 000 Voix
 - Soit : Membres présents ou représentés **023 Voix (51%)**

⇒ Voir feuille d'émargement en Annexe n°1.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut ainsi valablement délibérer selon l'Ordre du Jour. Une feuille de présence a dû être signée par l'ensemble des personnes présentes afin de les recenser en cas de déclenchement ultérieur d'un cas Covid et pour éviter un cluster.

⇒ Voir feuille d'émargement en Annexe n°1.

Début de l'Assemblée à **09h00**.

BIENVENUE & REMERCIEMENTS :

Le président du CODEP01, Carlos ANTUNES, a accueilli les différentes personnes et personnalités venues à cette assemblée générale autour d'un café et des viennoiseries.

"Je vous remercie sincèrement toutes et tous de vous être déplacés, d'assister et partager ce moment fort qu'est notre AG.

Dans ce contexte sanitaire particulier, je vous demande de bien respecter les gestes barrières en vigueur afin que chacun se sente protégé."

APPROBATION du PV de l'AG du 10.10.2020 à Bourg en Bresse

- Questions ? Néant
- Abstention : 0 Contre : 0 **Pour : 20 voix**

RÉSULTAT : Compte Rendu de l'AG adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Merci de votre présence

Merci à Gérald Broussard, président du CSB, de nous accueillir sur Valserhône et à la Mairie, de nous mettre à disposition cette salle de l'ancienne école de Vouvray.

Je tiens aussi à remercier la présence de :

- Madame Annick Ducrozet, Maire déléguée de Châtillon en Michaille, en charge de la dynamique associative à la mairie de Valserhône.
- Jean pierre GUERRET et John BEERNAERTS gérant de NEMO 33 Genève. Enfin, nous nous réjouissons de l'ouverture de la fosse. Super outil pour la formation de nos plongeurs.

Invités et excusés :

- Catherine BURTHÉRET Présidente du Comité Régional d'AURA,
- Franck RIGON président du CDOS. Je plus besoin de vous présenter le CDOS de l'Ain (d'ailleurs dossier de subvention Département à remplir et à envoyer pour la saison 2023)

Sans oublier de remercier Gérald et Patrick, secrétaire de notre CODEP, pour toute la logistique et l'organisation de cette AG.

Rapport moral

Le CODEP FFESSM 01, c'est 20 clubs, plus de SCA, 870 Adultes, 62 jeunes, et 24 enfants. Soit 956 licenciés. Enfin, on ne parle plus d'homme et femme, mais d'adultes.

Un nouveau club COCONUT DIVING CLUB basé à Charix, mais qui n'a pas enregistré de licences sur cette saison.

Sur cette saison 2021/2022, enfin le retour à une normalité de nos activités, nous avons retrouvé nos piscines et nos sites de pratique. Nos moniteurs ont pu reprendre la formation de nos plongeurs.

Afin de créer du lien et de l'échange le mail reste à ce jour le moyen le plus simple de vous contacter. Des listes de diffusions ont été créées (par Christophe et mise à jour par Patrick suivant les infos que vous nous transmettez). Nous ne pouvons pas être tenus pour responsable si vous ne recevez pas les informations. Tous les encadrants du 01 (suite formation) viennent remplir cette liste ainsi que tous les présidents.

Bien entendu, si vous ne voulez pas recevoir ces informations vous serez supprimés de ces listes de diffusions.

Nous avons participé à deux événements traditionnels récurrent et dont les dates sont déjà inscrites pour l'année prochaine.

- La journée **Natur'Ain** avec le CDOS le dimanche 11 septembre. Cette année à Cormoranche sur Saône. 50 baptêmes. Avec cette année, une aide du PMT (Philippe ROUSSELET président) Avec la participation de Patricia et Gilberto FRANCO. Un grand merci à votre fille et sa copine pour l'accueil des participants.

Cela a été du sport, dommage de ne voir participer plus d'initiateur ou moniteurs du 01.

- La **Journée Ecocitoyenne** à Nantua du 17 septembre. Plus de 60 plongeurs mobilisés à côté des autres utilisateurs du lac. Merci à Olivier Robin et au membre de la commission Environnement.

Le fonctionnement : c'est simple, tous les plongeurs sont les bienvenus. On plonge et on sensibilise sur des gestes écologiques. On partage un repas financé par la mairie de NANTUA et le CODEP 01. On passe un bon moment tout en respectant nos règles de sécurités.

Je pense là encore que nous puissions être encore plus nombreux l'année prochaine.

Participation à la commission de l'ANS (critère d'évaluations et d'attribution des demandes de subventions nationales)

Avec cette année un dossier déposé par le un club du 01 le CSB et son président Gérald Broussard a l'attention des enfants de la lune. Vraiment une belle aventure au service des autres et enfin une

participation des plongeurs du 01 le SHEVO et du 74 avec la coulée douce. Un événement fédéral FFESSM. Restons vigilants.

Le CODEP a aussi travaillé sur son projet associatif, des demandes seront faites l'année prochaine.

Je tiens aussi a remercié tous les clubs qui mon invité à leur AG (CSO, Scaph club, le Clip, le Maïali, le SHEVO, le CAP et les fondus d'eau, CASA) et surtout à m'excuser vers ceux où je n'ai pas pu être présent.

Je trouve que c'est un moment de rencontre et d'échange avec nos licenciés. Mais aussi avec vous responsable de vos CD. J'y accorde beaucoup d'importance.

Après des joutes nationales, nous assistons à des différents dans notre région d'AURA. Espérons que tout reviendra à une situation normale et apaisée.

Nous ne devons pas oublier tout le travail de nos commissions. Merci à Sylvie pour la commission Bio et secourisme à Patricia avec l'HandiSub, à Gilberto pour le TIV et à Xavier pour la technique.

À Patricia qui m'a représenté dans les réunions CDOS ou à Nantua quand je ne pouvais pas être présent.

Merci à notre CD 01.

Merci pour votre écoute.

Carlos ANTUNES

Vote Approbation du Rapport Moral du Président

- Questions ? Néant
- Abstention : 0 Contre : 0 **Pour : 23 voix**

RÉSULTAT : Rapport Moral adopté à l'unanimité

PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS : *Christophe LIBERT*

Comptes financiers

Rectificatifs pour l'exercice 2020-2021 :

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2020/2021
FFESSM - COMITE DEPARTEMENTAL AIN:
Globale



Dépenses		RECETTES	
INTITULÉ	MONTANT	INTITULÉ	MONTANT
604 Achats d'études et prestations de services	2 176.50	7064 Formation	2 175.00
618 Documentation	28.40	741 Etat Ministères	3 356.26
625 Déplacements, missions et réceptions	1 573.08	743 Conseil Départemental	1 374.00
627 Frais bancaires	421.68		
650 Cotisations	250.00		
671 Charges Exceptionnelles	2 000.00		
6714 Créances devenues irrécouvrables	1 304.19		
68154 Dotations Amortissements Matériel	700.00		
TOTAL DÉPENSES	8 453.85	TOTAL RECETTES	6 905.26
Résultat : -1 548.59			
86 Contributions volontaires en nature	2 200.00	87 Contributions volontaires en nature	2 200.00
TOTAL	9 105.26	TOTAL	9 105.26

RELEVÉ ET INFORMATIONS BANCAIRES

Agence 18179

04 octobre 2021

€ **COMPTE COURANT ASSOCIATION N° 00066832201 en euros (GD)**
TITULAIRE(S) : FFESSM AIN - CODEP01

Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
SOLDE CREDITEUR AU 03/09/2021				19.087,97
10/09/2021	01/09/2021	FAC.CIC SGT21005241231039 DONT TVA 0,00EUR	34,84	
29/09/2021	30/09/2021	REM CHQ N8407036 REF18183R12		1.500,00
30/09/2021	29/09/2021	CHEQUE 5903769 T016-4183-00524	220,00	
Total des mouvements			254,84	1.500,00

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2020/2021
FFESSM - COMITE DEPARTEMENTAL AIN



Dépenses		RECETTES	
INTITULÉ	MONTANT	INTITULÉ	MONTANT
604 Achats d'études et prestations de services	2 176.50	7064 Formation	2 175.00
618 Documentation	28.40	741 Etat Ministères	3 356.26
625 Déplacements, missions et réceptions	1 573.08	743 Conseil Départemental	1 374.00
627 Frais bancaires	421.68	771 Produits Exceptionnels	1 500.00
650 Cotisations	250.00		
671 Charges Exceptionnelles	2 000.00		
6714 Créances devenues irrécouvrables	1 304.19		
68154 Dotations Amortissements Matériel	700.00		
TOTAL DÉPENSES	8 453.85	TOTAL RECETTES	8 405.26
Résultat : -48.59			
86 Contributions volontaires en nature	2 200.00	87 Contributions volontaires en nature	2 200.00
TOTAL	10 605.26	TOTAL	10 605.26

Le compte de résultat pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 se présente :

**COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2021/2022
FFESSM - COMITE DEPARTEMENTAL AIN:
Globale**



Dépenses				RECETTES			
INTITULÉ		MONTANT	N-1	INTITULÉ		MONTANT	N-1
604	Achats d'études et prestations de services	0.00	2 176.50	7064	Formation	22 098.95	2 175.00
6041	Hébergement	14 371.57	0.00	741	Etat Ministères	0.00	3 356.26
6042	Plongées	8 890.23	0.00	743	Conseil Départemental	1 444.00	1 374.00
6043	Restauration	2 806.50	0.00	7471	Comité AURA	2 926.82	0.00
6044	Formation	259.18	0.00	771	Produits Exceptionnels	0.00	1 500.00
605	Achats de matériel et équipements	723.98	0.00				
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	9.97	0.00				
6064	Fournitures administratives	19.36	0.00				
6071	Brevets	872.40	0.00				
618	Documentation	0.00	28.40				
625	Déplacements, missions et réceptions	211.64	1 573.08				
627	Frais bancaires	420.36	421.68				
650	Cotisations	0.00	250.00				
6501	Cotisation CDOS	125.00	0.00				
6502	Licence CASICO	50.00	0.00				
671	Charges Exceptionnelles	0.00	2 000.00				
6714	Créances devenues irrécouvrables	0.00	1 304.19				
68154	Dotations Amortissements Matériel	700.00	700.00				
TOTAL DÉPENSES		29 460.19	8 453.85	TOTAL RECETTES		26 469.77	8 405.26
Résultat : -2 990.42				N-1 : -48.59			
86	Contributions volontaires en nature	3 145.00	2 200.00	87	Contributions volontaires en nature	3 145.00	2 200.00
TOTAL		29 614.77	10 605.26	TOTAL		29 614.77	10 605.26

Le bilan pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 se présente :

**BILAN - Exercice 2021/2022 FFESSM - COMITE
DEPARTEMENTAL AIN**



ACTIF					PASSIF				
INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ	N	N-1		
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	101	Fonds Associatifs	0.00		
2154	Matériel	2 504.04	1 400.00	1 104.04	1 804.04	106	Réserves	49 789.01	49 837.60
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00	110	Report à nouveau (119)	0.00	0.00
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00	120	Résultat de l'exercice (129)	-2 990.42	-48.59
2183	Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION		46 798.59	49 789.01
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	0.00	131	Europe / Etat	0.00	0.00
261	Titres			0.00	0.00	132	Région	0.00	0.00
1) ACTIF IMMOBILISÉ				1 104.04	1 804.04	133	Département	0.00	0.00
350	Stocks matériel et équipements			0.00	0.00	134	Commune	0.00	0.00
2) STOCKS				0.00	0.00	135	Agence Nationale du Sport	0.00	0.00
506	Actions			0.00	0.00	136	Autres	0.00	0.00
508	SICAV			0.00	0.00	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION		0.00	0.00
512A	Compte Courant			15 784.50	20 283.13	151	Provisions	0.00	0.00
512B	Compte Epargne			26 851.84	26 851.84	161	Emprunts	0.00	0.00
514	Banque postale			0.00	0.00	194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
515	Livret A			0.00	0.00	400	Fournisseurs	0.00	0.00
530	Caisse			0.00	0.00	401	Dettes	76.27	0.00
3) TRÉSORERIE DISPONIBLE				42 636.34	47 134.97	402	Autres Dettes	0.00	0.00
410	Adhérents			0.00	0.00	430	Dettes Sociales	0.00	0.00
416	Adhérents - usagers douteux			0.00	0.00	4686	Charges à payer	0.00	0.00
425	Personnel			0.00	0.00	487	Recettes Constatées d'Avance	266.32	0.00
441	Subvention à percevoir			0.00	0.00				
4687	Produits à recevoir			330.00	0.00				
486	Dépenses Constatées d'Avance			3 070.80	850.00				
TOTAL ACTIF				47 141.18	49 789.01	TOTAL PASSIF		47 141.18	49 789.01

⇒ Voir Bilan financier en Annexe n°2

Vote : Approbation des comptes financiers

- Abstention : 0 Contre : 0 **Pour : 23 voix**

RÉSULTAT : Rapport financier 2021-2022 adopté

Présentation du Contrôle de Gestion pour cette saison :

	Dépenses				Recettes		
	Prévu	Réalisé	Ecart		Prévu	Réalisé	Ecart
Hébergement, plongées, restauration, Brevets, Documentation	25 087,00	26 940,70	-1 853,70	Formation	20 560,00	21 768,95	1 208,95
Formation	0,00	259,18	-259,18	Conseil Départemental	1 374,00	1 444,00	70,00
Achats de matériel	0,00	733,95	-733,95	Comité AURA	7 526,00	2 926,82	-5 973,18
Fournitures administratives	20,00	19,36	0,64				
Déplacements	6 256,00	211,64	6 044,36				
Frais bancaires	450,00	420,36	29,64				
Cotisations	125,00	175,00	-50,00				
Amortissements	700,00	700,00	0,00				
TOTAL	32 638,00	29 460,19	3 177,81		29 460	26 139,77	-3 320,23

Comité AURA :

<i>Ristournes AURA</i>	3 326,00	2 926,82	-399,18
<i>Aides AURA actions</i>	4 200,00	1 756,00	-2 444,00

Vote : Approbation des comptes financiers

- Abstention : 0 Contre : 0 **Pour : 23 voix**

RÉSULTAT : Rapport Contrôle de Gestion adopté

COMMISSION TECHNIQUE - CTD01 : *Xavier HIDEUX*

Bilan et projets de la CTD01

- **BILAN des activités 2021/2022**

Stage	Lieu	Dates	Nombre de stagiaires	Formateurs
Initial initiateur	SEHVO	2 et 3 octobre	11 stagiaires initiateurs (2 du 69 – 2 du 38)	Cynthia – Guillaume – Yannick – Gérald
Stage TSI	CSO Bellegarde	2 et 3 octobre 11 décembre	4 stagiaires	Xavier – David
Initial MF1	SEHVO	11 novembre, 20 et 21 novembre, 4 et 5 décembre	3 stagiaires inscrits	Annulé
Examen initiateur	Bourg en Bresse	16 octobre	7 candidats – 7 reçus	8 membres jury
Journée pédagogique	Bourg en Bresse	13 mars	6 stagiaires initiateurs 3 stagiaires MF1 2 stagiaires MF2	Cynthia – David Yvan – Xavier
Journée pédagogique	Bellegarde	7 mai	Annulé faute de stagiaires inscrits	
Examen initiateur	Oyonnax	25 juin	9 candidats – 9 reçus	12 membres jury

Stage	Lieu	Dates	Nombre de stagiaires	Formateurs
Formation GP Théorie	Oyonnax Chânes	4 – 16 décembre 8 – 22 janvier 5 février – 5 mars 19 mars – 2 avril	9 stagiaires	Chantal – Alain Cynthia – Xavier Guillaume – Christophe Cécile – Jean-François Gérald – Patrick (SPMF1) Marc
Formation GP Pratique	Niolon	16-17-18 avril 7-8 mai	10 stagiaires	Cynthia – Xavier Cécile – Marc Gérald – Christophe Carlos – Guillaume Gilberto
Examen GP	Niolon	21 mai théorie 26-mai stage final 27-28-29 mai pratique	10 stagiaires & candidats 10 réussites	Cynthia – Xavier Yannick – Guy (69) Guillaume – Cécile Gilberto – Christophe

- **PROJETS 2022/2023**

Stages / Examens	Lieu	Dates	Nombre de stagiaires	Animateurs
Initial initiateur	MAIALI	15 – 16 octobre	23 dont 3 du 38 et 1 du 69	Chantal – Alain Cynthia – Sylvie Xavier
Initial MF1	SEHVO	11 – 12 – 13 novembre 26 – 27 novembre	8 dont 1 du 68	Chantal – Alain Cynthia – Sylvie Xavier – Christian Cécile
Journée pédagogique		5 mars 2023		
Journée pédagogique		13 mai 2023		
Examen initiateur		24 juin 2023		

La CTD est une commission du CODEP. Elle n'a pas de moniteurs, les moniteurs c'est vous !

Pas de moniteur qui s'engage avec la CTD => pas de formation pour tous.

Les grands clubs, pensez aux autres !

Les clubs ont besoin de la CTD, la CTD a besoin des encadrants des clubs.

Merci aux encadrants qui se mobilisent pour les stagiaires GP, initiateurs, MF1

⇒ **Voir CTD en Annexe n°3**

Bilan et projets activité SECOURISME : *Sylvie BOULLY*

- **Les formateurs du département de l'Ain**

CLUBS	F PS / F PSC	ANTEOR
Fondus d'eau		Gilbert BONNEL
CLIP		Alain BOULLY, Patrice VALLOT
CERN		Denis RÉGAT
CSB. Belleg	Didier IVARS (F.SST)	Nicolas BAILLY
CSB. Bourg		Guy TAVERNIER, JM FAYARD
CSO		Cécile BOZONNET , E. JOANNEZ
MAIALI		Ludovic LAFARGE
PMT	Françoise DIOT (F.PSC)	
SCAPH	Medhi LEMAINI (FF)	
SEHVO	Sylvie BOULLY (FF+CEAF)	Gilberto FRANCO - NEVES
SQUALE	Régis ESPANET (F PSC)	

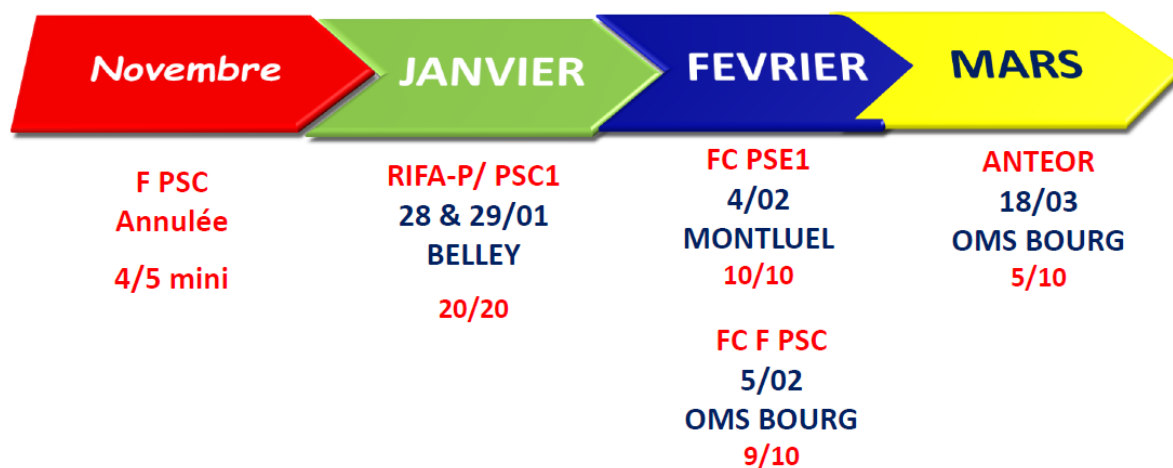
- **Bilan des formations 2021-2022 CODEP01**

- 1^{ère} formation FC FPSC
 - Formation continue annuelle obligatoire
 - 13 Mars 2022
 - 8 Formateurs F PSC :
 - 01, 73 (4), 38 (2), 59
 - OMS à Bourg en Bresse
 - Formation très réglementée
 - Référentiels DGSCGC
 - 1 formateur FF PS + CEAF
 - Formation très appréciée par les participants
- RIFAP & PSC1
 - PSC1 pour enrichir le RIFAP
 - 17 candidats
 - 14 (01), 2 (69), 1 (74)
 - **MERCI au ScaphClub de Belley**
 - Formation PSC1 très réglementée
 - Nouveau référentiel RIFAP
 - 2 Formateurs PSC + 2 Antéors
 - Formation très appréciée par les participants

- **Brèves**

- Agrément renouvelé en janvier 2022
- Recensements Antéors actifs auprès des présidents fait le 30/11/2021
- Formation continue annuelle obligatoire Sylvie offerte / FFSS
- Formation RIFAP «CSO» ??
- Bilan matériel
 - 2 mannequins + 2 DSA + insufflateurs manuels => Antéor (octobre 2012)
 - 1 mannequin junior + 4 bébés => PSC1 (mars 2018)
 - Prêts : Cécile (CSO), Christian (ASPTT), Mehdi (Scaph)
 - DEA : pas de renouvellement de batterie

- **Formations 2022-2023**



- **Actualités 2022-2023**

- Agrément à renouveler en décembre 2023
- Formation Continue de Formateur de Formateur => 07/01/2023
- Formations PSC1 «Scaph» le 17/12, autres non connues ??
- Recensement activités formations à organiser
- Prévisionnel matériel :
 - pédagogique : piles du DSA à remplacer ?
 - DEA : remplacement batterie en janvier 2023 (418 €)
 - Maintien prêts aux clubs

⇒ Voir CTD en Annexe n°3

Bilan et projets TIV : *Gilberto FRANCO*

- **Bilan activités 2021 –2022**

DATE	LIEU	FORMATEURS	RECYCLAGE/REACTIVATION	INITIAL
24 décembre	Bourg en Bresse – CLIP	Fabrice - Francisco	7 participants	
21 avril	Oyonnax	Fabrice – Pascal – Patrick – Azouz – Joël Gilles – Gilberto	Recyclage : 2 participants Réactivation : 3 participants (2 hors codep)	6 participants

Merci aux différents clubs de nous recevoir dans leurs locaux.

Merci aux différents formateurs pour leur engagement et leurs disponibilités.

- **Projet 2022-2023 : des formations "initiales", "recyclages" et "réactivations"**

DATE	LIEU	RECYCLAGE/REACTIVATION	INITIAL
14 – 15 janvier	CERN	Recyclage 6 – 12 places Réactivation 6 – 12 places	10 – 20 places

⇒ Voir CTD en Annexe n°3

Bilan et projets activité Handi : *Patricia FRANCO*

- **Bilan année 2021 –2022**

- **EH1 Février 2022** = Annulation COVID
- Action club SEHVO // FFH de l'Ain «stage d'été handisport» juillet 2022
- **Journée pédagogique :**
 - EH1 = pratique,
 - deux stagiaire EH2 en vue du stage régional EH2 programmé fin août à Annecy.
- **Stage EH2 régional août 2022** = annulé par les médecins fédéraux dû aux risques COVID pour les personnes en situation d'Handicap
- **Week-end pédagogique août 2022** EH2 en vue du prochain stage EH2

- **Projets année 2022–2023**

Stages	Lieu	Dates	Animateurs
EH1	Oyonnax	11 – 12 février 2023	Gilberto – Patricia
Journée pédagogique	Oyonnax	À définir	Gilberto – Patricia
EH2	Région	Juillet 2023	AURA
EH2	Antibes	Août 2023	NATIONAL

- **Actions club**

- CLIP DE BOURG EN BRESSE – Avril 2022

Sous la menace de fermeture du créneaux mis en place pour les enfants en situation d'handicap depuis 2 ans à la piscine du carré d'eau, les maîtres-nageurs responsables de cette activité et parents décident d'offrir un baptême de plongée à ces 3 enfants et médiatisé l'événement.

Le CLIP répond présent et une magnifique organisation et médiatisation se met en place.

Grâce à cette action, la section a gagné deux nouveaux adhérents et trois inscription supplémentaires pour la prochaine saison et surtout évité la fermeture de ce créneaux mis en place par les maîtres-nageurs.

Le renouvellement de cet événement avec le CLIP est déjà au calendrier.

Bravo à Guillaume PORRIN et à tous les acteurs pour cette mutualisation.

- CLUB SEHVO OYONNAX // FFH « stage d'été handisport » - Juillet 2022
 - 4 PEH = 10 encadrants, 1MFEH1, 1EH2, 8 EH1/MPC
 - 5 SEHVO
 - 3 CLIP
 - 1 FONDU D'EAU
 - 1 RIPPAILLE DIVE CLUB
 - 10 adhérents club (aide à la logistique et aide)
 - 5 accompagnateurs FFH.
 - 1 PEH = CLIP de Bourg en Bresse saison 2022/2023

- CSB DE BELLEGARDE = ENFANTS DE LA LUNE – Août 2022
 - 9 participants = 30 encadrants
 - CS Bellegarde
 - SEHVO
 - CSO
 - La Coulée Douce (74)
 - Très belle action club, interclubs et départementale

- Handi-Guide
 - 3 clubs répertoriés sur le département
 - Toutes actions jusqu'à aujourd'hui = 0€ de dépenses (gratuité par les communes ou structures)
 - Dorénavant ++ compliqué pour obtenir les gratuités → demande de subventions (dossiers ANS)
 - Vous répertorier sur la plateforme Handiguide sans quoi vos demandes ne pourront aboutir

www.handiguide.sports.gouv.fr

⇒ Voir CTD en Annexe n°3

AUTRES ACTUALITES

• DIFFICULTES FONCTIONNEMENT CTR / COMITE AURA

- Remboursement de frais de déplacement des moniteurs et instructeurs non réalisés après 2 mois des actions
- Remboursement des structures d'accueil des stages et examens faits avec beaucoup de retard et multiples relances
- Acomptes à verser aux structures d'accueil non réalisés dans les délais, la CTR AURA est obligée d'annuler le stage initial MF2 de janvier –février 2023, stage délégué par la CTN, accueillant 40% des stagiaires annuellement.
 - Gel des activités de la CTR
 - Gel des activités de la CTD qui sont déléguées par la CTR
- La CTN a décidé de soutenir la CTR AURA et de reprendre à sa charge la gestion du stage initial MF2. Les Instructeurs de la CTR AURA ont décidé de ne plus réaliser d'actions régionales, mais dans l'intérêt des 30 stagiaires MF2 inscrits, ils ont accepté de mener à bien cette action sous l'égide de la CTN

• Modification du MFT

- Conditions d'accès à la formation N1 :

Depuis 1er mai 2022 : Être âgé de (~~14 ans~~) 12 ans au moins à la date de délivrance du brevet (autorisation d'un responsable légal pour les mineurs).

- Conditions d'accès la formation N2 (PA20-PE40) :

Depuis 1er mai 2022 : Être âgé de 16 ans au moins à la date de délivrance du brevet (autorisation d'un responsable légal pour les mineurs). Les prérogatives d'autonomie (PA20 et N2) ne peuvent être exercées qu'à partir de 18 ans.

La qualification PE40 peut être validée à partir de l'âge de 14 ans avec l'autorisation **éclairée** d'un responsable légal et sous réserve que les plongées soient réalisées sans paliers obligatoires avec le moyen de décompression utilisé. Il est possible de réaliser 2 plongées par jour en respectant un intervalle de 3 heures minimum entre ces 2 plongées, sans palier obligatoire sur aucune des 2 plongées, et avec une profondeur de la seconde plongée limitée à 20 mètres si la première a dépassé les 30 mètres.

Depuis le 25 novembre 2022

- Les plongeurs âgés d'au moins seize ans justifiant des aptitudes PA-12 sont, sur décision du directeur de plongée, autorisés à plonger en autonomie dans l'espace de 0 à 12 mètres.
- Les plongeurs d'au moins seize ans justifiant des aptitudes PA-20 sont, sur décision du directeur de plongée, autorisés à plonger en autonomie dans l'espace de 0 à 20 mètres.

- Les plongeurs âgés d'au moins dix-sept ans justifiant des aptitudes PA-40 sont, sur décision du directeur de plongée, autorisés à plonger en autonomie dans l'espace de 0 à 40 mètres.

Ces nouvelles dispositions, d'application immédiate, concernent donc les plongeurs adolescents et supposent :

- Comme pour tous les mineurs, une autorisation préalable écrite de l'autorité parentale. Il est judicieux que cette autorisation précise expressément l'autorisation à plonger en autonomie et, éventuellement, les limites d'évolution. Les conditions maximales d'évolution s'imposent alors au directeur de plongée, dans le sens où il ne doit pas passer outre ;
- L'autorisation du directeur de plongée.

⇒ Voir CTD en Annexe n°3

COMMISSION BIOLOGIE ET ENVIRONNEMENT : *Sylvie BOULLY*

- **L'équipe départementale**

Clubs de plongée de l'Ain	BIOLOGIE - ENVIRONNEMENT		
	PRESIDENT COM	FORMATEUR (FB1)	PLONGEURS
FONDUS D'EAU		Élise Desprez-Pochon	1 PB1
CAP		Cynthia Esclangon	
CASA	Dorothee Hénot (FB1)	Mathias Bayon	1 PB2 - 3 PB1
CERN	Denis Régat (FB1)	Denis Régat	
CLIP	Cécile Pernin (PB1)		3 PB1 - 3 PB2
CSB Bellegarde			1 PB1
CSO	Mickaël Cathelin (PB1)		
MAIALI	Cécile Tranchand (FB1) Nathalie Antunes (FB1)	Cécile Tranchand Nathalie Antunes Julie Seraille	9 PB1 - 5 PB2
PMT			1 PB2
SEHVO		Sylvie Bouilly (FB2)	1 PB1

SYLVIE BOULLY : Présidente, FB2, SEHVO

3 membres actifs : FB1

- Mathias BAYON
- Elise DESPREZ-POCHON
- Dorothee HENOT

- **Bilan d'activité 2021-2022**

BILAN D'ACTIVITE DE LA CDEBS 01 2021/2022										
ACTIONS		LIEU	DUREE	STAGIAIRES			FBX			Validation
				PB1	PB2	FB1	FB1	FB2	FB3	
FORMATION THEORIQUE	PB1	OMS BOURG EN BRESSE	3 jours	8		3		1		
	PB2		4 Jours		3					
	FB1	AMBERIEU BOURG EN BRESSE	12 séances de 4h			3		1	1	
FORMATION PRATIQUE	STAGE	ILE DE BENDOR	2 jours 3 plongées	1	3		3	1		1 PB1 + 3 PB2
		CREPS ANTIBES	2 jours 3 plongées	7	3	3	5	1	1	
		THAU	2 jours 3 plongées	1	3 +1	3	3	1		4 PB2 + 1 PB1
		NANTUA	1 jour 2 plongées	7	2	3		1		6 PB1 + 3 FB1
TOTAL VALIDATION				8	7	3	6	1	1	

Projets 2020-2021 :

- Journée du nettoyage du lac de Nantua (18 Septembre 2021)
- Formation Bio PB1 et PB2
12 Stagiaires PB1 /PB2 :
 - **PB1**: Découverte (16h Théorie mini + 4 plongées)
 - **PB2**: Approfondissement + technique labo (25h Théorie + 4 plongées)
- Week-end à l'étang de Thau (260 €) pour 16 plongeurs 15-16 mai 2020
- Stage découverte du Léman
- Soirées Bio au Clip, Maïali

⇒ Voir Bilan Bio en Annexe n°3

Fin de l'Assemblée Générale à 12h30

Carlos ANTUNES
Président du Codep01



Carlos Antunes

PATRICK LEPETIT
Secrétaire du Codep01



Patrick Lepetit